

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
OBJET : Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2005

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 11/02/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 11/02/05

La séance est ouverte

Le 18 février de l'année deux mille cinq à 19 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)		M. BAQUER	
DARRIET Bernard (Vice-Président)		M. FOUSSIER		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)		M. TAMARELLE		THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe			X	LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette			X
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc	X			RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert	X		
FAUGERE Michel		Mme DUPUY		SAUZEAU Jacky			X
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel	X			TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique	X			VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame SECCO est élue secrétaire de séance

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2005

Rapporteur : Monsieur Daniel CONSTANT, Vice-Président en charge des Finances.

Vu la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu l'article et L 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Communauté de Communes de Montesquieu contient au moins une commune de 3 500 habitants et plus et qu'il convient donc d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif ;

Considérant l'avis favorable du Bureau ;

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire de la collectivité. Il permet de :

- re-situer le budget communautaire dans son environnement économique et législatif
- présenter succinctement le bilan financier de l'année écoulée
- dévoiler les grandes lignes du budget de l'année à venir.

I - LE CONTEXTE BUDGETAIRE NATIONAL

Les signes annoncés de reprise économique en 2005, même timides, devraient se traduire par un certain optimisme vers un retour à l'investissement et l'emploi. Or le chômage croît toujours, ralentissant la consommation et par voie de conséquence la production.

L'environnement international, marqué par une instabilité géopolitique croissante, ne contribue pas à améliorer le climat général.

Les lois sur la décentralisation prenant forme et les annonces de transfert de charges aux collectivités se déroulant dans un contexte hâté, peu clair, sans véritable débat, aux conséquences financières imprécises, ne font que dérouter dans leurs projets les élus locaux. Il nous appartient toutefois de tenter d'envisager une stratégie financière pour l'année 2005, d'élaborer des plans pluriannuels d'investissement afin de prévoir au mieux nos ajustements financiers. Dans cet horizon chargé d'incertitudes, une éclaircie pour 2005, l'Etat ayant reconduit et garanti aux collectivités une évolution de ses concours de 2,87 % sur la base d'une inflation de 1,8 % et une progression du PIB de 2,5%. Dans ce cadre, la masse globale nationale de la DGF progresserait de 3,29 %, indice supérieur à celui de l'an passé qui n'était que de 1,93%.

Un des buts majeurs de cet exercice est de fixer lisiblement pour l'ensemble du conseil communautaire nos priorités en relation étroite avec les moyens attendus, voire espérés, car ce budget sera construit cette année encore sans connaître ni les bases de Taxe Professionnelle ni la Dotation Globale de Fonctionnement, qui sont deux ressources essentielles de la collectivité.

II - LE CONTEXTE BUDGETAIRE PARTICULIER A LA CCM

1 - Des résultats 2004 satisfaisants

L'année 2004 a été marquée par :

- ↳ **la poursuite des efforts de rationalisation de la gestion des déchets ménagers**
 - Préparation des nouveaux marchés publics de collecte
 - Elargissement du quai de la déchetterie de l'Arnahurt
 - Généralisation de la mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte
 - Rationalisation des Points d'Apport Volontaire

- ↳ **la préparation d'une stratégie de valorisation du territoire**
 - Rédaction de la Charte paysagère
 - Lancement du Pays des Graves & Landes de Cernès
 - Décision d'achat du bâtiment destiné à accueillir l'OTGM

- ↳ **la gestion des Zones d'activité économiques**
 - Signature de l'acte d'achat de la Technopôle Montesquieu
 - Mise à disposition par les communes des Zones d'activité
 - Voirie communautaire (Route d'accès à la ZAE de La Prade)

- ↳ **le développement de nos actions sociales**
 - Lancement de la Mission Locale
 - Création du chantier d'insertion « Entretien de l'environnement »
 - Etude sur le logement
 - Création du RAM
 - Coordination des acteurs de l'enfance et de la jeunesse
 - Diverses aides matérielles et financières

Loin de l'autosatisfaction, les résultats comptables sont encourageants :

Les dépenses ont été conformes aux prévisions, ne nécessitant pas la moindre Décision Modificative au Budget prévisionnel.

L'excédent (1,5 million d'euros environ) qui se dégage de l'exercice 2004 s'explique facilement par :

- la suppression de la « journée complémentaire », qui a pour conséquence que de nombreuses factures afférentes à l'exercice 2004 seront payées sur l'exercice 2005 (en matière de déchets ménagers notamment, les recettes de TEOM couvrent 12 mois alors que seuls 11 mois de dépenses ont été imputées sur l'exercice 2004),
- la non réalisation en 2004 d'actions initialement programmées mais qui ne pourront se concrétiser qu'en 2005, eu égard au temps de maturation des projets. Ces sommes seront affectées au BP 2005,
- le non paiement des sommes dues au CG pour le remboursement des terrains de la Technopôle.

Des recettes supplémentaires sont à enregistrer du fait de reliquats relatifs à des exercices antérieurs perçus en 2004 (DDR déchetterie, soldes subventions Eco-Emballages, CAF, Syndicat Mixte du Site, ...)

Outre l'excédent antérieur reporté, les recettes 2004 propres de la CdCM sont constituées de :

TEOM	2.868.759 €
DGF	1.015.767 €
TP (Variation 2001-2004)	874.273 €
Subventions	465.229 €
Vente produits recyclés	28.685 €

2 - Les perspectives 2005

De nombreux projets

Stabilisation des dépenses de fonctionnement, malgré des dossiers ambitieux :

↳ la diversification de notre action environnementale

- Aménagement des locaux et du paysage de la déchetterie de l'Arnahurt
- Doublage des conteneurs verre
- Mise en place de composteurs individuels
- Lancement d'une collecte des Déchets industriels sur la Technopôle Montesquieu
- Etude préalable à la Redevance spéciale
- Etude préalable à la gestion des bassins versants
- Installation du Club Environnement

↳ l'accroissement du champ de nos actions sociales

- Développement du Service Emploi, du PLIE et de la Mission Locale
- Constitution d'une Bourse aux offres d'emploi
- Extension du chantier d'insertion « Entretien de l'environnement » (de 5 salariés en 2004, l'équipe passera à 8 en 2005) et lancement du Chantier Ecole « Entretien et restauration du petit patrimoine rural bâti » (avec une Equipe de 10 stagiaires)
- Positionnement des aires d'accueil des Gens du voyage
- Mise en place d'un PLH
- Développement du RAM
- Mise en réseau des CLSH
- Etude de prise de compétence « gestion déléguée des transports scolaires »

↳ l'intensification de notre communication

- Refonte de l'identité visuelle
- Signalétique entrées de territoire
- Bornes CdCM dans les Mairies

↳ la valorisation de l'espace communautaire

- Installation de l'Office de Tourisme
- Mise en place de la taxe de séjour
- Positionnement des chemins de randonnée
- Contractualisation du Pays des Graves & Landes de Cernès
- Vectorisation du cadastre et création d'un SIG
- Mission de protection et de valorisation des zones humides des bords de Garonne
- Mise en œuvre de la Charte paysagère
- Suivi de la création de pistes cyclables par le CG

↳ l'action économique

- Commercialisation et extension Technopôle Montesquieu
- Achat et viabilisation Zone artisanale de Migelane
- Réfection de la signalétique des Zones d'activité
- Entretien courant des Zones d'activité (voirie, éclairage public, espaces verts)
- Voirie communautaire (Route des Brouilleaux)
- Animation économique (Forum Montesquieu)

Le cadre budgétaire 2005 :

Le taux de réalisation des projets des Commissions sera nettement supérieur en 2005 par rapport à 2004.

Les disponibilités financières actuelles de la Communauté, constituées depuis trois ans par l'accroissement des bases de taxe professionnelle et une DGF encourageante, doivent permettre d'assumer tous les projets présentés ci-dessus, et de préparer les échéances à venir (transfert de nouvelles compétences, achat de foncier)

Evolution raisonnable de la TP (augmentation équivalente à l'inflation de 1,8 % soit un taux de TP qui passe de 13,29 % à 13,50 %) et de la TEOM (le principe selon lequel la gestion des déchets ménagers et assimilés est intégralement couverte par la TEOM). A noter l'évolution des recettes (Eco-Emballages, reprise des matériaux), due à la mise en place de la collecte sélective au porte-à-porte et à son succès.

Maintien aux niveaux actuels de l'Attribution de Compensation et de la DGF bonifiée.

Confirmation des partenariats :

- ↳ soutiens de la CdCM par des subventions dans les domaines :
 - économiques (Pépinière d'entreprises)
 - touristiques (Office de Tourisme)
 - sociaux (PLIE, Mission Locale, Eveil culturel)
- ↳ soutiens à la CdCM par des subventions désormais contractualisées :
 - Contrat Opérationnel avec le Conseil Général de la Gironde
 - Contrat de Pays avec la Région Aquitaine et l'Etat

CONCLUSION

L'excédent budgétaire de l'année 2004 ne sera pas thésaurisé en 2005, au vu des ambitions communautaires en matière d'aménagement de l'espace, de réalisation ou d'aménagement d'équipements structurants (zones d'activité, voirie, OT, déchetteries), d'approfondissement de l'action sociale et d'animation du territoire

Confirmer et conforter la montée en puissance de la CdCM dans le respect des identités communales et dans le consensus, conformément à « l'esprit des lois communautaires » : telles sont les orientations qui guideront l'élaboration du budget primitif 2005, qui sont soumises à votre débat.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 18 février 2005
Le Président,
Christian TAMARELLE